

Procès-verbal
Séance du Conseil d'établissement
École Hélène-Boullé

Date : Lundi le 18 novembre 2019
Début de la séance : 18 h 30

Membres présents :

Isabelle Benoît, responsable du service de garde
Elaine Caouette, enseignante
Matthieu Duhaime, parent
Marie-France Forest, parent, présidente
Geneviève Marquis, parent
Maéva Sparagna, Représentant du personnel de soutien
Karine Vézina, Représentant des professionnelles
Jamila Sadik, parent et représentante au comité des parents CSDM
Karine Brunet, parent substitut

Membres absents :

Représentant de la communauté (non désigné)
Gilian Woodford, parent

Direction :

Patrick Béchard, directeur

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Une modification est faite à l'ordre du jour précédemment communiqué pour ajouter le point 10 « Suivi sur le projet d'agrandissement de l'école » et décaler les points suivants.
L'ordre du jour est adopté tel que modifié.
- 2. Nomination d'un(e) secrétaire**
M. Duhaime a été nommé secrétaire pour l'année 2019-2020 et agira à ce titre ce soir.
- 3. Vérification du quorum (art. 61, LIP)**
Le quorum est atteint.
- 4. Parole au public (art.68, LIP)**
Aucun public n'est présent.
- 5. Suivi du procès-verbal de la rencontre du 28 octobre 2019.**
Aucun suivi autre que les points déjà prévus à l'ordre du jour de la rencontre.

6. Approbation du procès-verbal du CÉ du 28 octobre (art. 69, LIP)

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

7. Mot de la présidente

Aucun élément autre que les points déjà prévus à l'ordre du jour de la rencontre.

8. Mot de la direction

Le projet de livres offerts aux élèves de première année par la Banque TD sera renouvelé pour 2020-21. L'approbation devra en être fait ultérieurement au CÉ pour l'an prochain. Les livres du projet de 2019-20 ont maintenant été reçus et seront distribués sous peu.

9. Moyens de communications

Un exercice sur les moyens de communications à l'école est réalisé avec les membres du CÉ dans le but d'alimenter le comité du Projet éducatif.

Trois thèmes sont abordés : a) communications impliquant les enseignants, b) communications impliquant le service de garde, c) communications relatives aux élèves en difficulté. Un compte-rendu de l'atelier doit être fait d'ici le 4 décembre par M. Duhaime, Mme Marquis, et Mme Forest pour alimenter l'atelier du 5 décembre sur le Projet éducatif.

10. Règles de régie interne

Le document a été redistribué aux membres. Une proposition est faite d'ajouter le point suivant à l'article 4 : « Un membre qui s'absente à deux rencontres consécutives sans avoir avisé préalablement la présidence est réputé avoir démissionné. » La proposition est adoptée.

Mme Forest nous annonce son désir de ne plus agir à titre de présidente par manque de disponibilité pour s'acquitter de ses tâches. Le CÉ désire féliciter et remercier chaleureusement Mme Forest pour son apport.

Mme Geneviève Marquis se porte candidate et est désignée par le CÉ en remplacement de Mme Forest. Elle agira donc à titre de présidente du CÉ pour le reste du mandat de 2019-20 et ce, à partir du 19 novembre 2019.

11. Suivi sur le projet d'agrandissement de l'école

M. Duhaime fait état des actions entreprises depuis le dernier CÉ :

- a. Lettre au commissaire Kenneth George et réponse du commissaire
- b. Lettre au ministre de l'Éducation
- c. Échange téléphonique avec l'adjoint parlementaire du ministre
- d. Échange téléphonique avec l'attaché politique du ministre attribué aux dossiers d'infrastructures
- e. Rencontre avec le député de Laurier-Dorion

Les constats établis lors de ces rencontres sont les suivants :

- a. Le gouvernement du Québec n'interviendra pas rapidement pour contredire les priorités de la CSDM.
- b. La CSDM renvoie la responsabilité du refus du projet vers le gouvernement du Québec qui verrait, selon les nouveaux ratios d'élèves par classe suivant la révision de l'indice de défavorisation, un surplus de capacité quant au nombre de classes primaires dans Villeray.
- c. La CSDM semble avoir complètement ignoré le fait que le projet d'agrandissement de Hélène-Boullé ne vise pas une augmentation du nombre de classes, mais une mise à niveau des espaces sportifs (ajout d'un gymnase) et de vie (salles polyvalentes, terrasse/cour sur le toit, bureaux individuels, etc)
- d. Le député de Laurier-Dorion de son côté reconnaît les besoins de l'école Hélène-Boullé, mais aura besoin de plus de faits et d'une présentation plus complète du projet et des positions de la CSDM et de la communauté pour bien nous appuyer.
- e. Afin de poursuivre la progression du projet, il faudra donc s'assurer d'avoir un projet clair et bien documenté, un alignement des parties prenantes (CSDM, direction, équipe-école, parents, député, etc.) et une communauté mobilisée.

En conséquence, le CÉ adopte le plan d'action suivant pour les prochaines étapes immédiates :

- a. Le CÉ désigne M. Matthieu Duhaime comme porte-parole du CÉ dans le dossier de l'agrandissement de l'école.
- b. Une réponse sera envoyée au commissaire et une demande de rencontre sera formulée.
- c. Une lettre sera envoyée au nom du CÉ aux parents et intervenants de l'école pour donner l'état de la situation.
- d. Il y aura création d'un comité de pilotage du projet d'amélioration des infrastructures de l'école Hélène-Boullée, ce comité sera dirigé par M. Matthieu Duhaime et sera constitué principalement de parents. M. Bécharde fera aussi partie de ce comité.
- e. Une demande d'accès à l'information sera envoyée à la CSDM afin d'obtenir les documents, études, statistiques, décisions, correspondances, etc. en lien au projet de l'école Hélène-Boullé.
- f. Le directeur du Service des ressources matérielles de la CSDM, M. Bruno Marchand sera contacté pour connaître la position du volet administratif de la CSDM
- g. Un document du projet d'agrandissement, de ses objectifs, des propositions, des coûts et implications, etc. sera créé afin d'assurer une communication claire et constante à toutes les parties prenantes.

12. Approbation de l'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art.75.1)

Le plan a déjà été adopté au CÉ en 2018-19. Une validation sera faite à savoir si le plan a été communiqué aux parents. Si ce n'est pas le cas, la direction a le mandat de le communiquer aux parents d'ici Noël.

13. **Approbation de la mise en œuvre des programmes des services complémentaires (art.88) p.33**
Une demande est faite à la direction d'obtenir de la CSDM la description du programme des services complémentaires afin de les présenter au CÉ et de permettre au CÉ de travailler sa mise en œuvre, conformément à ses rôles et responsabilités.
14. **Adoption du budget annuel de l'école et émulation (art. 95, LIP) doc.**
Les crédits budgétaires ont été reçus pour l'achat d'ordinateurs portables afin de remplacer les équipements désuets.
15. **Budget de 1000\$ - soutien aux parents de Mat et 1^{re}**
Il est proposé d'utiliser le thème des Ateliers de la météo intérieure qui est actuellement mis en œuvre dans l'école comme priorité de soutien aux parents. Il est proposé d'organiser un atelier donné par Mme Manon Jean sur les Ateliers de la météo intérieure avec comme public cible les parents de maternelle et 1^{re} année (sans exclure les autres parents intéressés), et d'acheter l'accréditation École donnant droit à dix licences pour ces ateliers. Mme Marquis sera responsable de la réalisation de cet atelier avec Mme Vézina.
16. **Suivi aux récréations – document de Mme Brunet**
Reporté au prochain CÉ afin d'obtenir la proposition de l'équipe d'enseignants.
17. **Mot de la représentante du personnel du service de garde**
Le premier comité des usagers a eu lieu.
La planification de la semaine de relâche et des journées parascolaires de 2020 est en cours.
18. **Mot des représentants du personnel enseignant**
Pas de point particulier.
19. **Mot de la représentante du personnel de soutien**
Suite au dernier CÉ, la communication aux parents concernés par le déploiement des Ateliers de la météo intérieure a été réalisée.
20. **Mot de la représentante des professionnels**
Le thème actuellement en cours quant aux comportements attendus est : « je prends soin des autres dans mes gestes et paroles ». Des ateliers sont en cours avec toutes les classes.
21. **Mot de la déléguée au comité de parents**
Pas de point particulier.
22. **Mot de la représentante de la communauté**
Absence de la représentante.
23. **Mot de la représentante de l'OPP**
La vente de paniers bio a été un succès sur le nombre de paniers vendus et sur les fonds amassés. Un sondage de satisfaction est en cours.

24. Varia

Situation du plomb dans l'eau : La CSDM a fait une évaluation l'an dernier selon l'ancienne méthode de mesure. La CSDM va refaire l'évaluation selon la nouvelle méthode de mesure d'ici la fin de l'année scolaire. Entre temps, une procédure est en place pour s'assurer que les abreuvoirs sont ouverts pendant une minute tous les lundis matin par les membres du personnel. Des affiches demandent aussi aux élèves de le faire pour les sensibiliser.

Mme Marquis soumet au CÉ le projet "Cultivons pour donner du sens à l'avenir" tel que proposé par Fondation. M. Béchard le proposera aux enseignants pour valider l'intérêt.

25. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 :29.

